

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 11 JUIN 2025**

<b>NOMBRE :</b>	
De conseiller en exercice	28
De présents	24
De votants	27
Pour	27
Contre	
Abstention	

**OBJET:**

**APPROBATION PAR LE CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA PROCEDURE  
DE TRANSFERT SANS  
DECLASSEMENT A TITRE  
GRATUIT A LA MEL, DE  
L'ASSIETTE FONCIERE DU  
PARKING RUE DELPIERRE DANS  
L'EMPRISE DE LA PARCELLE  
SECTION AK N°571**

**DELIBERATION:**

*Publiée le 27 juin 2025*

*Rendue exécutoire le 27 juin 2025*

*Adressée au contrôle de légalité  
(Préfecture de LILLE DRCL) le 27 juin  
2025*

Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie ;

Le : 27 juin 2025

Et que la convocation du Conseil avait été faite

Le : 4 juin 2025



*L'an deux mille vingt-cinq, le 11 juin,  
Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19 heures 30,  
après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace  
Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance  
plénière ;*

**Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :**

*Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, PANIEZ Laetitia, BEZIRARD Alban, PACCEU Karine,  
LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoit, PREUDHOMME Annie,  
PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, HOUZET Lionel, CLOUET Valérie,  
DUBURCQ Jean-Pierre, BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT  
Christine, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline,  
LARD Vanessa, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée ;*

**Etaient excusés avec procuration, absents :**

*Monsieur Michael LEROY, procuration donnée à M. Lionel HOUZET,  
Monsieur Vincent DOUCHET, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,  
Monsieur François BIERVLIET, procuration donnée à M. Ludovic HENZE,  
Me Marie-Maud CAMPHYN,*

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Dans un courrier du 26 mars 2025, Monsieur Patrick GEENENS, vice-président délégué à la stratégie et action foncière, patrimoniale de la MEL, informe la commune que la Métropole Européenne de LILLE en concertation avec celle-ci, a réalisé des travaux sur le parking de la rue Delpierre, parcelle section AK N°571.

Le terrain est la propriété de la commune d'Erquinghem-Lys.

Il convient donc de régulariser la situation foncière, selon le nouveau plan de division parcellaire, en vue du classement du parking dans le domaine public métropolitain.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal à **l'unanimité**, accepte la proposition de la MEL du transfert sans déclassement prévue à l'article L.3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, à titre gratuit, de l'assiette foncière du parking dans l'emprise de la parcelle section AK N°571.

Le Conseil Municipal autorise à **l'unanimité**, Monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces juridiques, administratives, comptables, relatives à ce transfert.

**Adopté Pour Ampliation**



**Visa de la secrétaire de séance**

**Madame Alizée GRATIEN**